



# CHYPRE

---

APERCU HISTORIQUE

---





CHYPRE  
APERCU HISTORIQUE

DR WILLIAM MALLINSON

Titre du livre original: « Cyprus: A Historical Overview »

Texte: Dr William Mallinson

Supervision éditoriale: Miltos Miltiadou




Assistance éditoriale: Angeliki Nicolaidou, Polly Lyssiotis

Traduction en français: Dominique Tsouris

Conception: Anna Theodosiou

Toute vente ou autre exploitation commerciale de cette publication ou d'une partie de celle-ci est strictement interdite.  
La reproduction d'extraits est autorisée sous réserve de faire référence à la publication comme source de matériel utilisé.  
Les publications du Bureau de Presse et d'Information sont distribuées gratuitement.

# S O M M A I R E

	Avant-propos	5
	Introduction	7
<hr/>		
	Antiquité	
	Epoque néolithique (8200-3900 av. J.-C.)	8
	Epoque chalcolithique (3900-2500 av. J.-C.)	9
	Age du bronze (2500-1050 av. J.-C.)	9
	Influences concurrentes (1050-333 av. J.-C.)	10
	D'Alexandre le Grand aux Romains	11
<hr/>		
	Moyen-Age	
	Période byzantine (330-1191 apr. J.-C.)	12
	Période franque (1192-1489 apr. J.-C.)	13
<hr/>		
	Epoque moderne	
	Domination vénitienne (1489-1571)	14
	Domination ottomane (1571-1878)	16
	Indépendance grecque	18
	Domination britannique (1878-1960)	19
	Le mouvement de libération	21
	Indépendance : La République de Chypre (1960)	24
	La crise de 1963-64	26
	La crise de 1967	28
	Négociations intercommunautaires (1968-1974)	29
	L'invasion turque (1974)	30
	Adhésion à l'UE (2004)	34
	Présent et avenir	36
	Pour conclure	37
<hr/>		
	Chronologie	38

# KYPROS – CHYPRE

ECHELLE



## LOCATION GEOGRAPHIQUE



Préparée par le Département du cadastre et de l'arpentage, Chypre, mai 2004

© (Tous droits réservés, Gouvernement de Chypre)



# Avant-propos

L'histoire de Chypre, la troisième plus grande île de la Méditerranée, est l'une des plus anciennes au monde. Les premières traces de civilisation, révélées lors de fouilles archéologiques, remontent au 9<sup>ème</sup> millénaire av. J.-C., couvrant 11.000 ans d'histoire.

La géographie a peut-être été le principal facteur déterminant dans le développement de l'île au fil de son histoire, tout à la fois une bénédiction et une malédiction. Stratégiquement située à la croisée de trois continents (l'Afrique, l'Asie et l'Europe) et de grandes civilisations, Chypre fut conquise par les puissances qui dominèrent la Méditerranée orientale à diverses époques. Elle réussit en même temps à assimiler différentes influences culturelles à travers son interaction multiforme avec les pays voisins. De ce fait, ce petit Etat européen a développé son propre caractère unique, fusionnant harmonieusement diverses civilisations.

Selon la mythologie grecque, Aphrodite, déesse de l'amour et de la beauté, naquit de l'écume de la mer sur le littoral occidental de Chypre, près de la ville de Paphos. Ce fascicule fournit un aperçu de la longue histoire de "l'île d'Aphrodite", en donnant au lecteur une vue d'ensemble de son évolution historique remarquable et des événements fondamentaux qui ont influencé sa transformation politique, culturelle, sociale et économique.

L'éditeur







# Introduction

Ce fut un Chypriote, Zénon de Kition, qui fit découvrir le stoïcisme au monde lorsqu'il enseigna sa doctrine à Athènes, il y a de cela près de 2300 ans. Les insulaires sont réputés pour leur résilience, et Chypre ne fait pas exception, puisqu'elle s'est développée d'un peuplement de l'Age de pierre en un Etat membre de l'Union européenne, moderne et prospère, en dépit de nombreux obstacles en cours de route. Tout au long des millénaires, les mêmes caractéristiques et comportements humains ont eu tendance à se manifester périodiquement, bien qu'avec des couleurs différentes. Cela est tout particulièrement évident dans le cas de Chypre, où les intérêts externes se sont si souvent rencontrés et où, de nos jours encore, l'interaction complexe entre les cultures externes et le stoïcisme chypriote ont forgé une société vibrante et dynamique qui a appris à faire face aux problèmes du monde contemporain de manière réaliste et prudente. En retraçant à présent l'évolution de cette île fascinante, située à l'extrémité sud-est de l'Union européenne, nous discernons une continuité de caractère vivante qui a transcendé le tourbillon de l'actualité.





# Antiquité

Cypré, paradis des archéologues, a l'une des plus anciennes histoires du monde, comme la Crète. C'est durant l'Antiquité que la langue et la culture grecques de l'île furent établies de façon permanente. Bien que les brumes du temps aient partiellement obscurci les jours les plus reculés, où les Pélasgiens étaient actifs, nous pouvons distinguer et décrire brièvement, les périodes suivantes :

## Epoque néolithique (8200–3900 av. J.-C.)

Le nombre d'habitats construits en pierre témoigne de l'importance de l'île, même dès l'aube de l'histoire connue. Le site le plus ancien découvert jusqu'à présent, à Choirokitia, date de 5800 av. J.-C., bien que les premiers signes de civilisation remontent au 9<sup>e</sup> millénaire. L'époque néolithique culmina avec le début d'une colonisation importante de l'île, en particulier par des colons venus de Palestine, probablement attirés par la découverte du cuivre qui mena à l'époque chalcolithique éponyme.





## Epoque chalcolithique (3900–2500 av. J.-C.)

Avec le développement de l'industrie du cuivre, puis du bronze, et un afflux supplémentaire de colons, Chypre devint un important centre d'échanges commerciaux et exportateur. Vers la fin de cette époque, l'influence égyptienne se fit ressentir et le commerce, notamment avec l'Égypte et la Crète, fut florissant.

## Age du bronze (2500–1050 av. J.-C.)

Chypre commença alors à développer rapidement ses industries du cuivre, du bronze et de la céramique, devenant un grand exportateur. Vers la fin de cette époque, les Grecs s'y établirent, en raison principalement de la fin des guerres de Troie et de l'effondrement de l'Empire hittite, lorsque de nombreux Grecs mycéniens décidèrent de s'installer à Chypre, à un moment de turbulences sociopolitiques considérables et de mouvements massifs de population vers l'ouest. La présence grecque marqua l'île de façon permanente. Salamine et Paphos occupèrent la première place parmi les différentes cités-royaumes de Chypre. L'arrivée des Doriens en Grèce n'eut pas d'effet immédiat sur Chypre.





## Influences concurrentes (1050–333 av. J.-C.)

Des événements externes contribuèrent à enrichir davantage encore la culture grecque de l'île. Vint d'abord une vague de Phéniciens, qui s'installèrent à Kition, fuyant l'imminente offensive assyrienne au Liban. Les diverses cités-royaumes de Chypre tombèrent progressivement sous la domination assyrienne, égyptienne et perse respectivement. En termes de vie quotidienne, et quels que soient les problèmes engendrés par la domination étrangère, l'ancienne culture mycénienne dominait, bien que le commerce et d'autres contacts avec la Grèce continentale et d'autres régions grecques en Asie mineure aient entraîné une certaine fusion avec la culture grecque ionienne. A l'instar de certaines parties du monde grec, telles que Sparte, plusieurs cités-royaumes chypriotes soutinrent initialement les Perses. En ces temps agités de pression perse, deux facteurs affectèrent Chypre: la tendance des régions sous domination phénicienne à soutenir les Perses, et l'ambition politique. Le roi de Salamine, Evelthon (env.560–525 av. J.-C.), joua par exemple un rôle équilibrateur entre les intérêts égyptiens et perses, en émettant des pièces de monnaie qui, tout en représentant des signes égyptiens et perses, comportaient cependant aussi les deux premières lettres de Chypre. Après des années de marchandage politique entre les factions pro-grecques et pro-perses, durant lesquelles le roi Evagore I<sup>er</sup> de Salamine joua un rôle majeur en soutenant les Athéniens, les Perses finirent par imposer leur autorité, jusqu'à la libération de Chypre par Alexandre le Grand en 333 av. J.-C., dans le cadre de son démantèlement de l'Empire perse.





## D' Alexandre le Grand aux Romains

Avec la mort prématurée d'Alexandre le Grand en 323 av. J.-C. et la division concomitante de son empire, Chypre fut mêlée aux intérêts concurrents des généraux d'Alexandre, avant de tomber aux mains de la dynastie établie en Egypte par le général Ptolémée. Cet événement marqua le commencement de la domination ptolémaïque à Chypre (294–58 av. J.-C.), durant laquelle les dix royaumes de Chypre furent abolis et Chypre fut gouvernée, pour la première fois, en tant qu'Etat unitaire. Pendant quelque deux cent cinquante ans, l'île connut une stabilité politique. Les arts et la philosophie fleurirent dans Chypre hellénistique, en raison de l'amour des Ptolémées pour la culture grecque. Zénon de Kition (336–264 av. J.-C.), le plus éminent philosophe chypriote, fonda sa propre école à Athènes, qui exerça par la suite une vaste influence sur la philosophie romaine. Les Chypriotes excellèrent également en médecine et en sculpture.

Durant les derniers temps de la domination ptolémaïque, l'intervention romaine à Chypre se fit fréquente. Elle conduisit à la première occupation romaine (58–38 av. J.-C.) et, finalement, à l'annexion par Rome en 30 av. J.-C., ainsi qu'à une période de paix et de prospérité qui, à Chypre comme ailleurs, fut connue sous le nom de Pax Romana.

Le christianisme fut introduit à Chypre en 45 apr. J.-C. par les apôtres Paul et Barnabé. Lors de leur séjour dans l'île, accompagnés de Marc l'évangéliste, ils organisèrent l'Eglise et nommèrent des évêques. L'apôtre Barnabé, le fondateur de l'Eglise de Chypre, revint plus tard dans l'île et devint évêque de Salamine. La paix romaine ne fut gravement troublée que par la répercussion de la révolte juive en Palestine, en Egypte et en Cyrénaïque, durant le règne d'Hadrien. Seule une répression féroce et décisive par Rome permit de mettre fin à cet événement tragique, qui fit des dizaines de milliers de morts. En 269 apr. J.-C., les Goths envahirent Chypre mais ne réussirent pas à s'y établir.





# Moyen Age

Bien avant la chute définitive de Rome, en 476 apr. J.-C., Chypre avait perdu son lien administratif direct avec cette dernière lors de la division de l'Empire romain en empires romains d'Orient et d'Occident par Dioclétien, à la suite de laquelle l'île tomba sous l'administration d'Antioche, un arrangement qui se poursuivit jusqu'à ce que Constantinople devienne la nouvelle capitale en 330 apr. J.-C.

## Période byzantine (330–1191 apr. J.-C.)



Durant l'époque byzantine, Chypre partagea avec le reste du monde hellénique la même culture et le même héritage chrétiens et grecs. C'est à cette époque que furent construits les principaux monastères et églises, dont de nombreux survivent jusqu'à ce jour. Certains d'entre eux sont décorés de fresques et d'icônes uniques et superbes, qui ont attiré l'attention mondiale et fait l'objet de nombreuses études.

La transition des âges obscurs vers le Moyen Age vit l'Église de Chypre devenir "autocéphale" en 488, une faveur de l'empereur byzantin qui accorda l'autonomie à l'Église, y compris le droit de choisir son propre primat. En outre, son primat, l'Archevêque, se vit accorder des privilèges extraordinaires: signer à l'encre rouge comme les empereurs byzantins; porter un sceptre royal au lieu d'une crosse épiscopale; et porter une chape de pourpre. Ce fait marqua le début d'une tradition unique de responsabilité pour l'Église dans les affaires politiques de l'île. Vers la fin des âges obscurs en Europe, Chypre fut la proie de fréquentes incursions par les Arabes musulmans, qui ne furent expulsés définitivement qu'en 965, par l'empereur byzantin Nicéphore Phocas.



Alors que l'Empire romano-byzantin (occidental) avait commencé à accepter l'existence de nouveaux rivaux sous la forme des Francs et plus tard des Croisés, les dirigeants de Chypre mirent de temps à autre l'autorité de Constantinople en doute, poursuivant ce qui était à présent devenu une tradition d'affirmation de son indépendance. Un tel dirigeant à l'esprit indépendant, le neveu de l'Empereur, Isaac Comnène, se proclama empereur de Chypre (un tyran mal aimé des Chypriotes aussi bien que des autorités byzantines), avant d'être capturé par Richard Coeur de Lion en 1191, pour se venger du traitement discourtois qu'il avait réservé à sa fiancée naufragée. Richard vendit ensuite l'île aux Templiers qui, attaqués par la population locale, la revendirent à Richard. Ce dernier la vendit à son tour à un autre Croisé, Guy de Lusignan, en 1192.

## Période franque (1192–1489)

C'est ainsi que commença la période franque, qui dura près de trois cents ans. Les Francs continuèrent d'imposer le système féodal introduit par Richard Coeur de Lion, tout comme l'établissement de l'Eglise catholique romaine à Chypre. Sous la dynastie des Lusignan, Chypre était indépendante, mais la population grecque locale n'avait pas voix au chapitre dans les affaires courantes. A part la lutte pour maintenir l'orthodoxie chrétienne, la majeure partie de la population était réduite au statut de vassaux, tandis que seuls les marchands plus riches étaient classés comme citoyens à part entière. En dépit des systèmes d'Europe occidentale introduits, l'économie fut florissante, en particulier grâce à l'afflux d'Amalfiens, de Génois, de Pisans, de Vénitiens et d'autres Italiens.





# Epoque Moderne

La chute de Constantinople aux mains des Turcs ottomans marqua la fin du Moyen Age et, pour Chypre, la transition des Francs rigidement féodaux au puissant Empire vénitien, à une époque où les Ottomans commençaient à menacer l'Europe occidentale et orientale, après avoir déjà conquis une grande partie de la Grèce continentale et des Balkans.

## Domination vénitienne (1489–1571)

La pression commerciale et politique exercée par les Vénitiens s'avéra être plus forte que celle de la dynastie agonisante des Lusignan et que celle de leurs rivaux, les Génois et les Pisans (Gênes avait même gouverné Famagouste pendant plusieurs années). Les Vénitiens rusés arrangèrent le mariage d'une noble vénitienne, Catherine Cornaro, et de Jacques II de Lusignan. Si Jacques venait à mourir sans héritier, Chypre serait cédée à Venise. Un fils naquit, mais il mourut en bas âge, et Chypre tomba sous le contrôle de Venise, qui prit finalement possession de l'île après l'abdication de Catherine en 1489.

Lorsque Venise prit le contrôle officiel de Chypre, une grande partie de la Grèce continentale se trouvait sous occupation ottomane depuis près d'une centaine d'années. La défense de la Méditerranée orientale était passée de Byzance à Venise et, en raison de la menace ottomane, Venise investit lourdement dans la fortification de Chypre, qui devint l'un des bastions chrétiens les plus importants de la Méditerranée orientale, en particulier après la prise par les Ottomans de Rhodes et de Chios aux Chevaliers de Saint-Jean et à Gênes respectivement. En dépit des mesures de rigueur économique infligées à la population sous la domination vénitienne, les conditions furent cependant suffisamment bonnes pour entraîner un doublement de la population, tandis que, à l'instar de la Crète et des îles ioniennes, l'île connut une période de stabilité, troublée





---

C H Y P R E : A P E R C U H I S T O R I Q U E

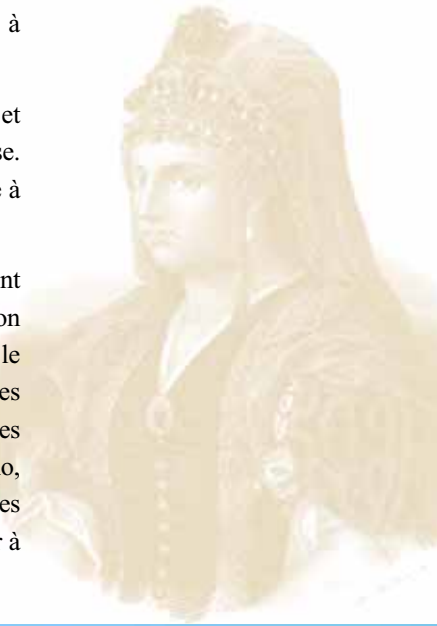
---



uniquement par une incursion ottomane contre Limassol et une tentative opprimante de la part de l'Eglise catholique romaine en vue d'imposer sa forme de théologie à l'orthodoxie chrétienne.

Au cours du seizième siècle, les Ottomans poursuivirent leur expansion vers l'ouest, et ce n'était qu'une question de temps avant qu'ils n'attaquent Chypre en masse. L'atmosphère dans la ville de Famagouste, lourdement fortifiée, devait être semblable à celle régnant à Constantinople durant les dernières années de l'Empire byzantin.

En 1570, Nicosie tomba après un siège de six semaines où les défenseurs furent massacrés. L'année suivante marqua le passage définitif de Chypre de la domination européenne chrétienne à la domination asiatique musulmane: après un an de siège, le commandant de la garnison de Famagouste, Bragadino, se rendit à condition que les membres de sa garnison aient la vie sauve. Cependant, au lieu de respecter l'accord, les Turcs ottomans massacrèrent la garnison et coupèrent le nez et les oreilles de Bragadino, l'écorchant à vif deux semaines plus tard. L'influence et la domination italiennes léguèrent toutefois une diaspora chypriote commerciale et intellectuelle, en particulier à Venise et à l'Université de Padoue.





## Domination ottomane (1571–1878)

Les Ottomans, qui contrôlèrent Chypre pendant trois cent sept ans, introduirent deux mesures, l'une positive et l'autre négative, dont l'effet fut de longue durée. Ils introduirent tout d'abord le système des millets à Chypre (comme ailleurs) permettant à l'Eglise de Chypre de gérer ses propres affaires, qui mit fin à la pression constante exercée par l'Eglise catholique romaine sur l'orthodoxie chrétienne. En effet, à la fin de la domination ottomane, l'Eglise de Chypre se trouva, d'une certaine manière, dans une position plus forte que celle qu'elle avait occupée pendant des centaines d'années. Toutefois, avec le déclin et la perte de pouvoir de l'Empire ottoman, la domination ottomane à Chypre se fit brutale et corrompue.



La seconde mesure fut l'installation de milliers de Turcs ottomans dans l'île. Parmi eux figuraient des janissaires (de l'expression *yeni çeri* = nouveau soldat), le corps d'élite du Sultan composé en grande partie de Grecs et de Slaves, enlevés à leur famille alors qu'ils étaient adolescents, convertis à l'islam et ayant reçu une formation militaire intense. Ainsi, la population musulmane originelle de Chypre n'est pas de pure souche turque. En outre, un petit nombre de chrétiens orthodoxes et catholiques romains se convertirent, dit-on, à la religion musulmane, afin d'échapper à une imposition trop lourde et à un statut social inférieur. Les conversions forcées à l'islam suivirent le déclenchement de la Guerre d'indépendance grecque en 1821. Certains ont établi une analogie entre l'Irlande et Chypre, étant donné qu'à la même époque environ, alors que l'équilibre démographique de Chypre se voyait modifié, les Ecossais et d'autres protestants sont venus s'installer en Irlande catholique romaine. Le principal parallèle que l'on puisse faire est que, dans les deux cas, la manipulation démographique allait devenir un problème important par la suite, et l'est encore de nos jours.



La période ottomane fut relativement calme, à l'exception de quelques protestations occasionnelles, en général à propos des lourdes taxes imposées par les Ottomans. Il convient de mentionner certains événements démontrant à la fois l'attrait de Chypre en tant que possession stratégique et les effets de la lourde taxation. En 1605, le Duc de Savoie revendiqua Chypre en raison de son lien dynastique avec Catherine Cornaro et envahit l'île. Ses forces furent massacrées. En 1765, le Grand Vizir de Constantinople reconnut effectivement que les Grecs étaient taxés trop lourdement par le gouverneur ottoman de Chypre, Cil Osman. Lorsque ce dernier fut soupçonné de tenter de tuer (en arrangeant l'écroulement d'un plancher) ceux invités à entendre la proclamation du Vizir annonçant une réduction des taxes, chrétiens et musulmans s'unirent pour le couper en morceaux.

Le soulèvement de 1804 fut une affaire moins nette, que l'on a comparée à une révolution. Les intérêts franco-britannico-russes s'affrontaient en Méditerranée orientale. Les Russes avaient considérablement augmenté leur influence au sein de l'Empire ottoman par le biais du traité de Küçük Kainardji en 1774, par lequel la Russie était devenue la protectrice des chrétiens orthodoxes. Hadjigeorgakis Kornesios, le drogman (un médiateur en quelque sorte entre la population assujettie et le sultan), acquit un pouvoir accru grâce à sa nomination à vie par le sultan. La France de Napoléon, inquiète à propos de la politique prétendument pro-russe du drogman, alimenta les tensions, et une révolte éclata contre le drogman et l'Archevêque (qui travaillait étroitement avec ce dernier). Lorsque le drogman convainquit le sultan de réprimer la révolte, la France exerça des pressions sur le sultan pour l'obliger à faire volte-face, ce qui aboutit à l'exécution du drogman. Toute l'affaire confuse était le résultat d'une politique intéressée des grandes puissances à un moment où l'Empire ottoman entamait sa lente descente dans l'oubli. Certains parallèles peuvent être tirés de nos jours, du moins en termes d'intérêts maintenus par certaines puissances étrangères à Chypre.





## Indépendance grecque

L'année 1821 s'avéra plus importante encore que 1804, étant donné que les mouvements nationalistes mis en action par la Révolution française et habilement exploités par Napoléon Bonaparte, trouvaient à présent leur expression à travers les Balkans et le monde grec, que les régions soient contrôlées par les Ottomans ou par les Austro-hongrois, qui étaient tous deux parvenus à un arrangement concernant le contrôle de leurs régions respectives, avec l'appui de la Grande-Bretagne. L'Église de Chypre se montra naturellement réticente à apporter un appui manifeste aux Grecs, étant donné que les Ottomans étaient bien établis à Chypre, située bien plus près de l'Anatolie que de la Grèce continentale. Soupçonnant un déploiement d'efforts clandestins de l'extérieur en vue d'inciter les Grecs de Chypre à se révolter contre les Ottomans, le sultan envoya des renforts à Chypre et approuva l'exécution de près de cinq cents notables. L'Archevêque et un nombre de prélats furent pendus ou décapités, puis suivit une nouvelle série de mises à mort.

Durant la lutte pour l'indépendance grecque, même les parties du monde grec trop éloignées de la Grèce continentale pour vaincre les Ottomans, telles que Chypre, ne purent rester indemnes. Divers massacres furent perpétrés, comme celui de l'île de Chios, représenté dans le célèbre tableau de Delacroix, qui indignèrent fortement l'opinion publique en Europe. En tout cas, Chypre, à l'instar d'autres îles, adhéra à la Megali Idea (Grande Idée), dont le but était d'unifier tous les Grecs. Lorsque les Ottomans cédèrent le pouvoir à Chypre, ils légèrent une Église puissante, prédestinée à jouer un rôle dominant dans la recherche de l'indépendance à l'égard des nouveaux dirigeants et dans le mouvement en faveur de l'énosis (union) avec la Grèce.

ΚΥΠΡΟΣ CYPRUS KIBRIS 100M



## Domination britannique (1878–1960)

Comme si souvent dans le passé, ce fut la rivalité et l'ambition stratégique de grandes puissances qui valurent à Chypre de changer de mains une fois encore. Désireuse de combattre l'influence de la Russie dans la Méditerranée et de protéger sa route vers l'Inde, la Grande-Bretagne acquit l'île en 1878; selon l'historien réputé A.J.P. Taylor, Chypre fut obtenue en tant que "place d'armes, et pour surveiller une Anatolie instable". Contrairement à la conquête ottomane de 1571, la prise de contrôle britannique fut essentiellement une opération qui se déroula sans heurts et dans les coulisses, provoquant la colère de la France en particulier, qui avait elle-même des visées sur Chypre. La Grande-Bretagne, et notamment son Premier ministre, Benjamin Disraeli, s'inquiétaient de la victoire russe sur les Ottomans en 1877, qui accrut l'influence russe en Méditerranée orientale, en particulier en créant une grande Bulgarie, indépendante et pro-russe. Ainsi, lors du Congrès de Berlin l'année suivante, où les Britanniques tentèrent d'affaiblir l'influence de la Russie, ces derniers signèrent un accord secret avec les Ottomans, par lequel les Ottomans acceptaient de louer Chypre à la Grande-Bretagne, qui assurerait en contrepartie leur protection contre la Russie. Cependant, plutôt que de payer les Ottomans, la Grande-Bretagne se contenta d'effacer une partie des dettes de l'Empire ottoman qui était en train de s'effondrer.

Lorsque le commandant britannique, Wolsey, arriva le 22 juillet 1878 pour prendre possession de l'île, l'évêque de Kition fit allusion dans son discours de bienvenue à la façon dont les Britanniques avaient cédé les îles ioniennes à la Grèce (quatorze ans auparavant), posant ainsi un jalon pour l'union avec la Grèce. L'administration britannique accorda à la population locale un degré d'autonomie plus important que celui dont elle bénéficiait auparavant, sous la forme d'un conseil législatif, composé de chrétiens orthodoxes, de fonctionnaires britanniques et de musulmans. Les musulmans et les fonctionnaires britanniques contrebalançaient les chrétiens orthodoxes, la voix prépondérante revenant au Haut Commissaire britannique. Ce fait irritait parfois l'élément chrétien orthodoxe de



la population, puisque leurs souhaits pouvaient se voir contrariés par une minorité de 18 pour cent de la population, soutenue par le pouvoir colonial.

En 1914, à la suite de l'entrée de l'Empire ottoman dans la Première guerre mondiale aux côtés de l'Allemagne, la Grande-Bretagne annexa Chypre, puis l'offrit à la Grèce, à condition que cette dernière entre en guerre contre l'Allemagne. Au moment où la Grèce rejoignit l'Entente en 1917 (après la victoire des vénizélistes sur le gouvernement du Roi), l'offre avait été retirée. Aux termes du Traité de Lausanne de 1923, la nouvelle République de Turquie céda Chypre à la Grande-Bretagne et renonça à toutes ses revendications sur les territoires ayant relevé précédemment de sa juridiction. En 1925, la Grande-Bretagne proclama Chypre colonie de la Couronne. Le destin de Chypre peut être mis en contraste avec celui de la Crète, qui avait été placée sous l'autorité des Puissances en 1897, avant d'être rattachée à la Grèce à la suite des Guerres de Balkans. Etant donné les cas des îles ioniennes et de la Crète, il n'est guère surprenant qu'il y ait eu un mouvement en faveur de l'union avec la Grèce, de même que des agitations, qui passèrent au premier plan en 1931, lorsqu'un Chypriote turc se joignit aux Chypriotes grecs pour voter contre des mesures fiscales mises en place par les Britanniques. Le refus de Londres de reconnaître le vote entraîna des émeutes, la résidence du Gouverneur général fut incendiée et la constitution fut révoquée, à tout jamais.





## Le Mouvement de libération

Etant donné la majorité écrasante des habitants d'origine et de culture grecques, associée au pouvoir et à la pression de l'Eglise de Chypre, un mouvement de libération et d'union avec la Grèce fut aussi naturel qu'inévitable, bien que le ministère des Colonies britannique eût tenté de minimiser la question. Des encouragements étaient même venus de la part de Winston Churchill, qui avait affirmé en 1907 qu'il était naturel que le peuple de Chypre, d'origine grecque, considère son incorporation au sein de ce que l'on pourrait appeler sa mère patrie comme un idéal qu'il convenait de poursuivre avec insistance, dévotion et ardeur.

Les cas des îles ioniennes et de la Crète servirent de rappels constants. Dans le cas de cette dernière, la minorité musulmane fut envoyée en Turquie en vertu d'un accord international. Le traité de Lausanne avait cependant jeté un froid sur les idées d'élargissement de la Grèce et, après les émeutes de 1931, une domination britannique plus ferme, en association avec la politique pro-britannique du Premier ministre grec, Venizelos, et le traité d'amitié avec la Turquie, contraignit l'énosis à la clandestinité, bien que les demandes d'union avec la Grèce reprissent durant la Seconde guerre mondiale. Lorsque l'archipel du Dodécannèse fut donné à la Grèce en 1947, ces demandes se firent plus pressantes, renforcées par le retrait des Britanniques de Palestine et leur retrait imminent d'Inde. Même le ministère des Affaires étrangères à Londres, plus équivoque à propos de Chypre que le ministère des Colonies, qui en était responsable, exclut la possibilité d'énosis, au niveau le plus élevé. Un fonctionnaire soutint que l'énosis renforcerait la Grèce dans sa guerre civile, tandis qu'un autre prétendit que les communistes risquaient d'être au pouvoir en Grèce avant Noël 1947, et que Chypre devait de ce fait demeurer britannique. Ce dernier courant de pensée prévalut (malgré l'exagération de la menace communiste), mais les demandes d'énosis redoublèrent d'intensité, entraînant une détérioration des relations gréco-anglaises.





En 1950, l'Église de Chypre organisa un plébiscite sur l'énosis auprès des chrétiens grecs orthodoxes, avec 96 pour cent de votes favorables. Le gouvernement grec avait traité bilatéralement de la question avec la Grande-Bretagne, mais à la suite du refus du Premier ministre britannique, Eden, de discuter ne serait-ce que de l'autodétermination de Chypre, la situation s'envenima et le gouvernement grec porta l'affaire devant l'Assemblée générale de l'ONU. Entre-temps, l'évêque charismatique de Kition, le futur président, fut élu archevêque sous le nom de Makarios III, et assumait la direction politique de la lutte anticoloniale. Le colonel Georghios Grivas, un officier de l'armée grecque d'origine chypriote, lança et dirigea une campagne de guérillas par l'intermédiaire de l'organisation clandestine EOKA (Organisation nationale des combattants chypriotes) le 1<sup>er</sup> avril 1955, destinée à évincer les Britanniques et à réaliser l'énosis.



Pour compliquer les choses, la Grande-Bretagne était en train de transférer ses opérations d'écoute électronique au Moyen-Orient de Suez à Chypre. La réponse de la Grande-Bretagne à la campagne de libération fut de travailler secrètement avec les Chypriotes turcs et le gouvernement turc, en aidant ce dernier à élaborer sa propagande. Tandis que la lutte s'intensifiait, la Grande-Bretagne décida que le meilleur moyen d'éviter que la question ne soit portée devant les Nations unies était de tenir une conférence tripartite (entre la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie) afin de discuter de "questions politiques et de défense, concernant la Méditerranée orientale, y compris Chypre." Cette description était quelque peu trompeuse, puisque la conférence portait essentiellement sur Chypre; mais cela était une façon d'impliquer à nouveau la Turquie dans l'affaire de Chypre, au mépris du Traité de Lausanne. La Turquie accepta l'invitation à la conférence avec empressement, tandis que la Grèce hésita de manière assez compréhensible, n'acceptant que le 5 juillet, trois jours après l'acceptation de la Turquie, pensant apparemment que la Turquie ne serait invitée qu'en qualité d'observateur. La réalité dans les coulisses était très différente de ce qui était présenté. L'objectif de la Grande-Bretagne était en premier lieu de diviser les Grecs et les Turcs et, en second lieu, d'assurer de ce fait l'échec de la conférence, laissant ainsi le pouvoir aux mains de la Grande-Bretagne.





## Conséquences

La conférence échoua rapidement, comme s'y attendait le gouvernement britannique, et quelques émeutes anti-grecques bien coordonnées éclatèrent en Turquie, précédées par une explosion de bombe mystérieuse au consulat de Turquie à Thessalonique. Ni la police ni l'armée ne tentèrent de protéger les biens et de retenir les pillleurs. Cet événement marqua la fin des relations gréco-turques, froides mais néanmoins raisonnablement correctes, qui existaient depuis 1930, et le début de l'exode des ressortissants grecs de Turquie aussi bien que des citoyens turcs d'origine grecque d'Istanbul et des îles d'Imbros et de Tenedos, qui s'accéléra dramatiquement neuf ans plus tard, comme nous le verrons par la suite.

Alors que la lutte anti-coloniale pour la libération de Chypre se poursuivait, la Grande-Bretagne travailla secrètement avec les autorités turques, en les encourageant à demander la partition de l'île. La Turquie créa l'organisation paramilitaire de défense turque (TMT) à la fin des années 1950 en vue de contrôler la communauté chypriote turque et ses dirigeants ainsi que de promouvoir sa politique partitionniste dans l'île. La TMT provoqua des agitations contre les Chypriotes grecs durant la lutte anti-coloniale et après l'indépendance. Elle fut également responsable de l'assassinat de Chypriotes turcs modérés qui s'étaient opposés à ses visées partitionnistes.

Les Britanniques discutèrent de diverses propositions avec l'archevêque Makarios, dont l'une des plus connues était le "Plan Macmillan". Celui-ci aurait entraîné la division de l'île entre les Chypriotes grecs et turcs pendant sept ans, suivie de la souveraineté commune de la Grande-Bretagne, de la Grèce et de la Turquie. Seule la Turquie accepta le plan, ce qui permit à la Grande-Bretagne de continuer d'exercer des pressions: le 9 mars 1956, la Grande-Bretagne fit déporter l'archevêque Makarios et trois de ses proches collaborateurs aux Seychelles. Libéré sous la pression américaine un peu plus d'un an après, il ne fut néanmoins pas autorisé à rentrer à Chypre. Les États-Unis, préoccupés par la tension régnant entre deux alliés de l'OTAN, la Grèce et la Turquie, accrurent leur pression sur la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie pour trouver un moyen de sortir de l'impasse. Les Premiers ministres grecs et turcs, Constantinos Karamanlis et Adnan Menderes, se rencontrèrent à Zurich en février 1959.





# Indépendance

## La République de Chypre (1960)



Ils convinrent d'un projet de plan pour l'indépendance de Chypre, qui serait dirigée respectivement par un président chypriote grec et un vice-président chypriote turc. Le 19 février, à Londres, les gouvernements grec, turc et britannique se réunirent pour en finaliser les arrangements. Ces accords mettant fin à la domination britannique comprenaient une constitution et trois traités: le Traité de garantie, le Traité d'alliance et le Traité d'établissement. Cette fois, l'archevêque Makarios fut autorisé à y assister, travaillant dur par la suite pour réduire les territoires réclamés par la Grande-Bretagne, de 160 à 99 miles carrés, près de trois pour cent de l'île, que la Grande-Bretagne détient jusqu'à ce jour. A la fin des négociations, la Grande-Bretagne gardait également certains sites stratégiques, des droits de survol et divers droits de passage. Les arrangements, en quelque sorte uniques, tendaient à affaiblir l'idée d'une souveraineté et d'une indépendance complètes, en ce que les trois traités étaient clairement associés à une présence britannique continue et considérés par le gouvernement britannique comme un seul paquet de dispositions étroitement liées.

Le Traité d'établissement servait de base à la constitution de la République de Chypre. Plus de la moitié du texte était consacrée aux Bases souveraines britanniques (SBAs) et aux intérêts connexes. Le reste avait trait à des questions financières et de nationalité découlant de la fin de la domination coloniale. Le Traité d'alliance instituait le cadre de coopération entre la Grèce, la Turquie et Chypre, la formation d'une armée chypriote ainsi que le stationnement de 950 et 650 soldats grecs et turcs sur l'île respectivement, un ratio de 60:40, qui ne correspondait pas au ratio chypriote grec et turc de l'île de 82:18. Le Traité de garantie interdisait l'union avec un autre pays, de même que le partage de l'île, et rendait la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie solidairement responsables de l'indépendance, de la souveraineté et de la sécurité de Chypre.



Le paquet définitif accordait plus d'influence aux Chypriotes turcs (par exemple 30 pour cent des postes de fonctionnaires) que ne le méritait leur nombre. En définitive, les Chypriotes turcs auraient eu des droits de véto en matière d'affaires étrangères, de défense, de sécurité et de fiscalité.

La complexité de l'arrangement postcolonial dans son ensemble reflétait un éventail d'intérêts extérieurs qui affaiblissaient l'idée d'un Etat unitaire fondé sur des droits égaux. Il y avait d'abord l'intérêt anglo-américain à maintenir les bases à des fins militaires (avant même la débâcle de Suez en 1956, la Grande-Bretagne avait commencé à déplacer à Chypre ses opérations d'écoute électronique du Moyen-Orient); en second lieu, il y avait la nécessité perçue de maintenir Chypre dans la sphère de l'OTAN (même si elle n'en était pas membre); en troisième lieu, un besoin concomitant de combattre l'influence soviétique en Méditerranée orientale, tout comme cela avait été le cas avec la Russie à partir de la fin du dix-huitième siècle; et, en quatrième lieu, il y avait les intérêts de la Grèce et de la Turquie à conserver leur influence.

Bien qu'ayant finalement signé les accords de Zurich et de Londres, les communautés chypriotes grecque et turque ne jouèrent pas de rôle important dans leur rédaction. Dans le fond, les accords et la constitution ont tous deux été imposés au peuple chypriote, à qui l'occasion n'a jamais été donnée d'exprimer son opinion par un vote.

Quoique, de prime abord, l'ensemble du paquet législatif unique, quelque peu alambiqué, fût destiné à fonctionner correctement, force fut aux Britanniques de reconnaître eux aussi que le Traité de garantie était contraire à l'Article 2.4 de la Charte de l'ONU et complètement annulé par l'article 103. La réalité ne tarda pas à apparaître et le château de cartes s'écroula.



## La crise de 1963–64

Le mélange d'orgueil national, d'intérêts stratégiques et d'une constitution impraticable et compliquée s'avéra trop lourd à supporter pour la nouvelle république. Fait le plus important, peut-être, en termes de possibilités pratiques, les puissances garantes avaient laissé un travail essentiel inachevé lors de l'indépendance de Chypre, le 16 août 1960: la question des municipalités séparées, à savoir les détails de l'administration au niveau local, d'une importance vitale pour le bon déroulement de la vie quotidienne des deux communautés. La question devait être abordée lors de négociations postérieures à l'indépendance entre les chambres communales chypriotes grecque et turque. Il s'avéra difficile de parvenir à un accord sur cette question ainsi que sur certaines autres, et le président Makarios se vit contraint de proposer treize amendements à la constitution visant à "éliminer les obstacles au bon fonctionnement et au développement de l'Etat". Il le fit avec l'encouragement du Haut Commissaire britannique à Chypre, qui considérait les propositions comme "une base raisonnable de discussion".



Le résultat fut déplorable. Les amendements proposés furent immédiatement rejetés, initialement par la Turquie et ensuite par les dirigeants chypriotes turcs, qui s'alignèrent sur la politique d'Ankara aspirant à la partition de l'île. Le vice-président chypriote turc de Chypre déclara la constitution morte, alléguant que les deux communautés ne pouvaient pas travailler ensemble. "Appelez cela partition si vous voulez", dit-il. L'atmosphère dans l'île devint tendue et explosive, tandis qu'une série d'incidents mineurs se transformèrent en affrontements intercommunautaires, attisés par des ingérences extérieures. La crise s'internationalisa.

Face aux menaces d'invasion turques, le président Makarios remit le problème entre les mains des Nations unies. Provoquant l'indignation de la Turquie, l'ONU décida le 4 mars 1964, par le biais de la résolution 186 du Conseil de sécurité, d'utiliser la mission de bons offices du Secrétaire général de l'ONU afin de parvenir à un règlement conformément à la Charte de l'ONU; d'envoyer un contingent de forces de maintien de la paix de l'ONU (UNFICYP) dans l'île; de nommer un médiateur de l'ONU et de réaffirmer la souveraineté et la continuité de la République de Chypre.

Entre-temps, les violences se poursuivaient et les forces aériennes turques bombardèrent des villages chypriotes grecs et d'autres cibles civiles durant l'été, au napalm dans certains cas. Bien que s'étant initialement engagés à ne pas empêcher une invasion turque, les





Britanniques et les Américains craignaient également qu'une guerre entre la Grèce et la Turquie ne porte gravement atteinte au flanc méridional de l'OTAN, au bénéfice de l'Union soviétique. L'Union soviétique menaçait de défendre Chypre contre l'invasion, après quoi les Etats-Unis avertirent la Grèce et la Turquie de ne pas entrer en guerre. Le président américain en personne déconseilla très vivement à la Turquie d'envahir Chypre.

Les Nations unies l'emportèrent. Cependant, la crise marqua le commencement de la division de facto de l'île, étant donné que les Chypriotes turcs, encouragés par la Turquie, mirent en œuvre une politique systématique d'auto-ségrégation en créant des enclaves et en se retirant unilatéralement du gouvernement, du parlement et de toutes les institutions étatiques. Ces événements entraînèrent également une radicalisation de la part des éléments extrémistes des deux mères patries.

En 1960, la population estimée de Chypre s'élevait à 574 000 habitants, le ratio des Chypriotes grecs par rapport aux Chypriotes turcs étant d'environ 82:18. Lorsque la crise éclata, ces derniers vivaient dans toutes les régions de l'île, sans être majoritaires dans aucun district administratif. Il y avait des quartiers chypriotes turcs dans toutes les villes principales. Quant aux villages, 392 étaient exclusivement chypriotes grecs, 123 chypriotes turcs, et 114 avaient une population mixte, les trois types de village étant répandus à travers toute l'île.

Pour la Grèce, le coût de la crise fut l'expulsion de la plupart des 12 000 ressortissants grecs de Turquie et de 60 000 citoyens turcs d'origine grecque d'Istanbul, d'Imbros et de Ténédos, acte auquel la Grèce choisit de ne pas rendre la pareille à l'égard des musulmans turcophones de Thrace, qui y prospèrent jusqu'à ce jour.

Comme nous l'avons vu, la crise marqua le commencement de l'implication de l'ONU à Chypre, ce qui déplut au gouvernement turc. Les troupes de maintien de la paix de l'ONU stationnent jusqu'à ce jour dans l'île. L'implication de l'ONU s'accompagna d'une tentative de médiation, menée par Galo Plaza. Bien accueilli par les gouvernements grec et chypriote, son rapport de mars 1965, qui déconseillait fortement la partition (il appelait l'idée "un pas désespéré dans la mauvaise direction"), fut cependant rejeté par le gouvernement turc. La Turquie continua de promouvoir la partition et d'armer les Chypriotes turcs. Face à ces événements, la Grèce envoya une division de troupes à Chypre pour défendre l'île contre une invasion turque.





## La crise de 1967

Après la prise de pouvoir par les militaires en Grèce en 1967, les tensions à Chypre, alimentées par les éléments nationalistes dans les deux mères patries, s'envenimèrent, avec le retour de Grivas à Chypre (qui avait accepté de quitter l'île en 1960, il y retourne en 1964 pour prendre le commandement de la Garde Nationale, il quitte de nouveau le pays en 1967 et il y retourne secrètement en 1970). Ce dernier bénéficiait du soutien des sections ultranationalistes de la junte en Grèce. Le président Makarios fit de son mieux pour se tenir au-dessus de la mêlée, ayant rejeté le plan Acheson de 1964 proposé par les Etats-Unis, qui aurait pu conduire à la division permanente de l'île et à une double enosis. En raison de sa politique de balance des pouvoirs et de sa présence remarquée au sein du Mouvement des pays non-alignés à l'ONU, il était considéré - à tort - comme prosoviétique, en particulier par les Américains et par certaines parties de la junte d'Athènes.

Les combats, provoqués initialement par les Chypriotes turcs, selon l'ONU, éclatèrent en novembre, et la menace de guerre entre la Grèce et la Turquie plana de nouveau, avec la Turquie menaçant d'envahir Chypre. A la suite d'intenses pressions internationales, Grivas et la division grecque furent obligés de se retirer.

Entre-temps, le gouvernement de Chypre adopta une série de mesures afin de normaliser la situation dans l'île, comprenant des incitations économiques en faveur des Chypriotes turcs (qui avaient été forcés par leurs dirigeants de se regrouper dans les enclaves turques) destinées à les encourager à regagner leurs foyers et leurs propriétés. Ces initiatives entraînèrent une diminution des tensions et l'élimination progressive de la violence intercommunautaire.



## Négociations intercommunautaires (1968–1974)

La crise réussit au moins à reconcentrer l'attention internationale sur Chypre, et le président Makarios réorienta alors sa politique ouvertement et fermement en faveur d'une "indépendance sans entrave" pour Chypre, mettant ainsi l'énosis en veilleuse. Il affirma en janvier 1968 que "Il convient de rechercher une solution par nécessité dans les limites du faisable, qui ne coïncident pas toujours avec les limites du souhaitable". Cette déclaration irrita, en particulier, les forces nationalistes puissantes au sein de la junte grecque, aussi bien que les partisans de Grivas, qui préconisaient le rattachement à la Grèce.

Massivement réélu président en 1968, avec plus de 95 pour cent des voix, l'archevêque Makarios obtenait ainsi une forte approbation de sa politique. Ses efforts en vue de résoudre le problème en insistant sur une indépendance sans entrave irritaient non seulement la junte d'Athènes, mais préoccupaient également ceux aux Etats-Unis et au Royaume-Uni qui espéraient toujours parvenir à une solution de double enosis du type du 'Plan Acheson', et qui considéraient qu'une Chypre réellement indépendante servirait les desseins soviétiques en Méditerranée, même si ce point de vue était erroné.

Toutefois, sur l'initiative du gouvernement chypriote, des pourparlers intercommunautaires commencèrent en 1968 sous l'égide de l'ONU, en vue de résoudre des questions constitutionnelles. Souvent interrompus par l'impossibilité de se mettre d'accord sur des questions de gouvernement local, les pourparlers se poursuivirent par phases jusqu'en 1974. En dépit d'obstacles rencontrés en cours de route, les pourparlers progressaient, lorsque le processus fut interrompu par les événements tragiques survenus durant l'été 1974.





## L'invasion turque (1974)

Lorsque les noyaux durs de la junte prirent le pouvoir en Grèce en novembre 1973, les relations entre le président Makarios et la junte militaire furent au point mort. Grivas, rentré à Chypre avec la bénédiction de la junte afin de diriger un mouvement clandestin à Chypre contre la politique de Makarios, mourut au début de 1974, ce qui renforça le pouvoir des éléments de la junte cherchant à renverser l'archevêque. Une combinaison d'étroitesse d'esprit et de fanatisme conduisit au coup d'Etat de la junte contre Makarios en juillet 1974. La Grande-Bretagne refusa d'honorer ses obligations en vertu du Traité de garantie, fournissant ainsi à la Turquie un prétexte pour envahir Chypre.



Le président Makarios survécut au coup d'Etat et fut rapidement emmené en lieu sûr à Malte par les Britanniques, qui le retinrent alors pendant la nuit, si bien qu'il lui fut impossible d'assister aux délibérations du Conseil de Sécurité de l'ONU à New York et d'obtenir une résolution de l'ONU plus forte, exigeant le rétablissement de l'ordre constitutionnel. Les forces armées turques envahirent Chypre le 20 juillet. Le même jour, le Conseil de Sécurité de l'ONU demanda la fin de l'intervention militaire étrangère à Chypre. Le 23 juillet, à la suite d'un cessez-le-feu, la junte d'Athènes s'effondra en même temps que les putschistes à Chypre, et le président de la Chambre des représentants, Glafcos Cléridès, prit la relève en tant que président par intérim, rétablissant ainsi l'ordre constitutionnel dans la République. Tandis que la Turquie continuait à consolider sa position et à avancer, malgré une trêve, la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie entamèrent des négociations frénétiques à Genève. A ce moment-là, le gouvernement britannique, après s'être initialement montré indigné, s'aligna sur la politique américaine, alors essentiellement aux mains du Secrétaire d'Etat et directeur du Conseil de sécurité nationale, Henry Kissinger.

Bien que l'administration Cléridès eût à présent rétabli la légalité après le coup d'état et bien que le prétexte servi à l'invasion turque était devenu caduc, la Turquie s'empara alors près





de 37 pour cent du territoire de Chypre, par une seconde attaque militaire massive, à la mi-août. Ce fut un acte brutal: 180 000 Chypriotes grecs furent expulsés de leurs foyers et déplacés dans la partie sud de l'île. Quelque 20 000 autres, qui tentèrent de rester, furent finalement forcés de partir eux aussi: de nos jours, il ne reste qu'une poignée de Chypriotes grecs dans la péninsule du Karpas, principalement des personnes âgées, vivant dans des conditions oppressantes.

En 1983, la Turquie instigua une "déclaration unilatérale d'indépendance" dans la partie occupée de Chypre, ajoutant la tentative de sécession à ses autres actes d'agression. Le monde condamna cette mesure, tandis que le Conseil de Sécurité de l'ONU la déclara "légalement invalide". Malheureusement, l'occupation turque se poursuit jusqu'à ce jour, en dépit de plusieurs résolutions de l'ONU demandant le retrait des troupes étrangères et des colons.

## Conséquences

L'invasion - et en particulier les échanges diplomatiques secrets qui y ont conduit - demeurent encore une affaire obscure, et le gouvernement américain a été accusé d'avoir au moins toléré le coup d'Etat à Chypre ainsi que l'invasion et l'occupation turques. De manière frappante, Kissinger écrivit par la suite que le problème chypriote avait été résolu en 1974, faisant écho aux propos du Premier ministre turc, Bulent Ecevit, qui avait ordonné l'invasion. Le fait que le gouvernement américain avait donné son consentement à l'occupation de plus d'un tiers de Chypre par la Turquie est également révélateur. Bien qu'ayant été averti des plans d'invasion turcs, le Secrétaire d'Etat britannique, James Callaghan, fit part, à la suite du débarquement turc, de sa préoccupation à propos des plans turcs visant à consolider sa position et à s'emparer d'un tiers de Chypre. Interrogé ultérieurement par la Commission parlementaire d'enquête sur Chypre, il choisit cependant de nier en avoir eu connaissance préalablement.

En conséquence de l'invasion et de l'occupation, la Grande-Bretagne souhaita renoncer aux bases souveraines, ayant reconnu dix ans auparavant qu'elles semblaient de plus en plus anachroniques à l'opinion publique mondiale. Après l'invasion, le ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth (FCO) considéra les bases





souveraines comme embarrassantes, et sonda auprès des Etats-Unis l'idée de les abandonner, pour finalement se faire dire qu'elles devaient rester britanniques. Kissinger, notamment, exerça des pressions sur le gouvernement britannique, qualifiant Chypre de pièce importante de l'échiquier mondial et soulignant l'importance de l'île, selon lui, dans le conflit arabo-israélien. Cela n'avait rien de surprenant, puisqu'il avait écrit, en 1957 déjà, que Chypre devait

être une zone d'étape pour le Moyen-Orient. En privé, le FCO considérait l'ensemble des dispositions du traité comme quelque peu précaire du point de vue juridique, admettant même que la Grande-Bretagne se trouvait dans une position de pouvoir sans responsabilité.

Ainsi, les conséquences de l'invasion mirent en évidence la précarité du paquet de mesures divisionnistes de 1960. Or à présent, avec les troupes turques occupant plus d'un tiers de l'île et avec la position géographique de Chypre toujours considérée comme importante pour la stratégie américaine au Moyen-Orient, la seule voie possible consistait à privilégier les négociations intercommunautaires, comme le fit le président Makarios, convenant même au début de l'année 1977 avec le dirigeant chypriote turc, Rauf Denktash, d'un ensemble de directives fondées sur une république fédérale bicommunautaire, indépendante et non-alignée. Mais il mourut durant l'été 1977. La Turquie avait consolidé entre-temps sa position en encourageant l'émigration à Chypre de milliers de colons illégaux et en freinant les progrès vers une solution.

L'histoire des négociations a rempli plusieurs livres, mais les documents diplomatiques publiés s'accordent pour dire que la Turquie a consolidé son emprise sur la partie septentrionale de Chypre, de sorte qu'elle se montre à présent plus réticente que jamais à faire la moindre concession se rapprochant du minimum acceptable par la partie chypriote



grecque comme base de règlement. Si l'on ajoute à cela le fait que le gouvernement turc fait jouer ses revendications sur certains îlots et sur le plateau continental de la Grèce avec sa position concernant Chypre, et associe cela aux intérêts stratégiques de grandes puissances, il n'est alors pas difficile de voir pourquoi les négociations sont jalonnées de difficultés. Environ 160 000 colons illégaux vivent à présent dans la partie occupée de Chypre, dépassant déjà en nombre la population chypriote turque originelle, qui s'est réduite à près de la moitié de son nombre originel de 116 000, en raison de l'émigration, créant des tensions naissantes intra-turques. Compte tenu également des troupes d'occupation composées de 43 000 soldats, il est clair qu'un déséquilibre démographique massif a été imposé artificiellement dans l'île.

Outre l'occupation continue, quelque 1400 Chypriotes grecs sont toujours portés disparus, tandis que d'importants dégâts ont été causés au patrimoine culturel et à l'environnement, en particulier aux sites archéologiques, aux églises et aux monastères. Des objets religieux d'une grande valeur et des trésors archéologiques provenant de la partie occupée de Chypre ont été présentés dans des salles de vente aux enchères et acquis par des musées à l'étranger, dont certains ont été restitués à la suite de vigoureuses poursuites judiciaires. La purification ethnique, le changement de noms de lieux, la colonisation systématique et la destruction du patrimoine culturel et religieux, chrétien et hellénique, font partie du processus délibéré de "turquisation" des régions occupées de Chypre.

Un certain nombre de Chypriotes déplacés ont également gagné des procès contre la Turquie pour privation de leurs propriétés, dont la plupart sont à présent habitées par des colons illégaux. L'affaire la plus célèbre est celle de Titina Loizidou, bien que la Turquie ne lui ait toujours pas permis de reprendre possession de ses biens. En dépit de ces problèmes, une solution semblait imminente à certains en 2004, sous la forme du Plan Annan.





## Adhésion à l'UE (2004)

L'historique de cette solution proposée tire ses origines immédiates dans la demande d'adhésion courageuse de Chypre à la CEE, face aux menaces proférées par le gouvernement turc. Les négociations d'adhésion officielles commencèrent en 1998. L'année suivante, nonobstant une fois encore les menaces turques, le Conseil européen souligna qu'une solution du problème chypriote ne constituait pas une condition préalable à l'adhésion de Chypre à l'UE. Ce fait stimula les efforts internationaux en vue d'un règlement, tandis que certaines puissances réalisèrent que l'adhésion de Chypre était susceptible d'embarrasser la Turquie, elle-même candidate à l'adhésion à l'UE, qui occuperait un Etat membre de l'UE lors de l'adhésion de Chypre, le 1<sup>er</sup> mai 2004. Les Britanniques et les Américains exercèrent des pressions en faveur d'une solution, sur le devant de la scène aussi bien qu'en coulisse, qui culminèrent dans le "Plan Annan", dénommé ainsi d'après le Secrétaire général de l'ONU d'alors.

Etant donné que Chypre a toujours fait partie de la famille européenne des nations, l'adhésion à l'UE fut un choix naturel pour elle, dicté par son histoire, sa culture, sa civilisation, ses traditions et ses perspectives européennes.

La Commission européenne a compris la complexité de la situation. Elle a stipulé de ce fait que l'application de l'acquis communautaire dans la partie occupée de Chypre serait suspendue jusqu'à la réunification de l'île, bien que la République de Chypre toute entière serait membre de l'UE. Les pourparlers commencèrent en novembre 2002 et, à la suite de diverses rencontres entre les gouvernements chypriote, grec, turc et britannique (avec les Etats-Unis à titre officieux) sous les auspices de l'ONU, un ensemble complexe de mesures fut soumis à un referendum. 76 pour cent des votants dans la partie libre de Chypre



rejetèrent le plan, contre 35 pour cent dans la partie occupée de l'île. Le plan fut massivement mis en échec et rendu nul et non avenue.

Le plan comportait des dispositions des traités mêmes de 1960, que beaucoup considéraient comme un facteur contributif majeur à la rupture de 1963. Il comprenait la stipulation quelque peu arbitraire, selon laquelle la Grande-Bretagne, la Grèce et Chypre soutiendraient la candidature de la Turquie à l'UE, une violation inadmissible de souveraineté. En définitive, cela signifiait également l'abolition de la république d'origine et la création d'une




nouvelle, sans garantie irréfutable d'un retrait complet des troupes d'occupation et des colons illégaux ni des droits des Chypriotes à s'installer où et quand bon leur semble. En outre, il ne prévoyait pas de gouvernement pleinement opérationnel, exempt des divisions ethniques du passé qui avaient été imposées à l'île.

En bref, le plan ne concernait pas seulement les Chypriotes mais aussi les intérêts extérieurs. De façon significative, un grand nombre de ses propositions allaient fortement à l'encontre de l'esprit du droit de l'Union européenne, au point d'infirmier les principes mêmes sur lesquels se fonde le projet européen, en particulier ceux concernant le droit à la libre circulation et au libre établissement des personnes. L'ensemble complexe de dérogations au droit de l'UE servait à porter atteinte à la raison d'être de l'UE elle-même, en semblant notamment excuser les desseins agressifs d'une puissance occupant illégalement un autre pays.



## Présent et avenir



L'avenir est clairement lié à l'Union Européenne. L'euro a été introduit à Chypre en janvier 2008, soulignant ainsi la force et le ressort de l'économie chypriote, fondée sur un secteur florissant des services (les opérations bancaires, le commerce et le tourisme représentent près des trois quarts du PIB). Nous sommes bien loin de Chypre du début des années soixante, où l'économie reposait fortement sur les exportations agricoles et minières. D'une manière significative, et ce fait est bon pour les perspectives économiques à long terme de Chypre, l'île dépense plus que la moyenne européenne pour l'éducation par habitant. Compte tenu de la perte d'un grand nombre de régions les plus productives de Chypre, aujourd'hui aux mains des forces d'invasion et d'occupation, et du déplacement interne de 200 000 Chypriotes grecs des zones occupées vers la partie de Chypre contrôlée par le gouvernement, l'économie de Chypre relève pratiquement du miracle.



Actuellement, tout laisse espérer qu'une solution pourra être trouvée. Le gouvernement de Chypre a pris une initiative importante en vue de revigorer le processus de paix: des négociations directes avec la communauté chypriote turque ont été entamées en septembre 2008, malgré divers obstacles et déclarations publiques inutiles de la part de certains dirigeants turcs, destinés à miner le processus. La poursuite des négociations permet d'espérer que des puissances extérieures se joindront au peuple chypriote dans la rude tâche de rétablir la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité de son

pays, et que l'ingérence extérieure négative appartiendra au passé. Les Chypriotes comptent sur l'Europe pour défendre ses traditions d'après-guerre et apporter son appui à l'un de ses membres dans la recherche d'une solution durable.



## Pour conclure

Idéalement, si Chypre était réunifiée, le droit européen garantirait des droits égaux pour tous, sans nécessiter d'accords soulignant la séparation. Il n'y aurait nul besoin de ressusciter des arrangements anachroniques et compliqués avec leur panoplie de détails semant la discorde et discriminatoires, qui se sont révélés irréalistes et ont entraîné tant de problèmes dans le passé. Alors que les présentes négociations intercommunautaires se poursuivent, il est clair que l'avenir de Chypre réside dans la garantie de droits européens égaux pour tous les Chypriotes, plutôt que dans les intérêts de puissances extérieures, intérêts qui se sont avérés préjudiciables.



Chypre a beaucoup enduré au cours des dernières années, mais elle a survécu face à l'adversité, devenant un membre estimé de l'Union européenne. Elle se transforme en un bastion clé de l'Europe en Méditerranée orientale, servant de passerelle de paix entre l'UE et le Moyen-Orient, comme durant la crise au Liban en été 2006.

Depuis l'indépendance, et malgré la dévastation provoquée par l'agression turque continue, la République de Chypre peut se vanter d'importantes réalisations dans de nombreux domaines. De nos jours, Chypre est une démocratie européenne moderne, cherchant activement à mettre fin à la division forcée de l'île et de son peuple que lui impose la Turquie depuis 1974.

Actuellement, le gouvernement fait tout son possible pour réunifier le pays et rétablir les droits et libertés de tous les Chypriotes, fondés sur le droit européen et les résolutions de l'ONU, à travers toute l'île. Entre-temps, les Chypriotes demeurent aussi stoïques que leur ancêtre, Zénon de Kition.





## C H R O N O L O G I E

9 <sup>e</sup> millénaire av. J.-C.	Première phase de la période néolithique acéramique
5800 av. J.-C.	Site néolithique de Choirkitia; les vestiges architecturaux trouvés à cet endroit sont indicatifs des communautés bien organisées au niveau de vie avancé
3900 – 2500 av. J.-C.	Période chalcolithique; première apparition du cuivre
2500 – 1050 av. J.-C.	Age du bronze; intensification du commerce du cuivre et artisanat florissant
2 <sup>e</sup> et 1 <sup>er</sup> millénaire av. J.-C.	Les Grecs mycéniens et achéens s'établissent à Chypre, apportant la civilisation grecque dans l'île
Milieu du 9 <sup>e</sup> siècle av. J.-C.	Arrivée de colons phéniciens, se concentrant principalement dans la cité côtière de Kition
8 <sup>e</sup> – 4 <sup>e</sup> siècle av. J.-C.	Les cités-royaumes de Chypre tombent sous la domination étrangère des Assyriens (8 <sup>e</sup> – 6 <sup>e</sup> siècle av. J.-C.), des Egyptiens (560 - 525 av. J.-C.) et des Perses (525 - 333 av. J.-C.)
499 av. J.-C.	Chypre se rallie à la révolte ionienne contre la domination perse
411 – 374 av. J.-C.	Evagore 1 <sup>er</sup> , roi de Salamine, transforme Chypre en l'un des plus importants centres politiques et culturels du monde grec
332 av. J.-C.	Les cités-royaumes de Chypre accueillent Alexandre le Grand et participent à ses expéditions
336 av. J.-C.	Naissance du philosophe chypriote Zénon de Kition, fondateur du stoïcisme; il mourut en 264 av. J.-C.
294 – 58 av. J.-C.	Chypre fait partie de l'Empire ptolémaïque
30 av. J.-C. - 330 apr. J.-C.	Chypre est une province de l'Empire romain
45 apr. J.-C.	Le christianisme est introduit à Chypre par les apôtres Paul et Barnabé. Ce dernier est le fondateur de l'Eglise de Chypre
330 – 1191	Chypre est une province de l'Empire byzantin
488	L'empereur Zénon accorde "l'Autocéphalie" (autonomie juridictionnelle avec le droit de choisir son propre dirigeant) et plusieurs prérogatives spéciales à l'archevêque de l'Eglise de Chypre, y compris le droit de signer son nom à l'encre rouge
649 – 965	Période caractérisée par les invasions arabes de l'île
1191	Le roi Richard 1 <sup>er</sup> d'Angleterre, dit Coeur de Lion, s'empare de l'île et la vend à l'Ordre des Templiers
1192 – 1489	Période franque: Chypre sous la domination des Lusignan
1489 – 1571	Domination vénitienne à Chypre, qui prend fin avec le siège et la prise de Nicosie et Famagouste par les Ottomans
1571	Chypre tombe sous la domination ottomane
1821	L'archevêque, les évêques et d'autres Chypriotes grecs éminents, soupçonnés de préparer leur participation à la Guerre d'indépendance grecque contre l'Empire ottoman, sont exécutés sur l'ordre du gouverneur ottoman de Chypre
1878	Chypre est louée à la Grande-Bretagne par l'Empire ottoman
1914	Annexion de Chypre par la Grande-Bretagne suite à l'entrée en guerre de la Turquie aux côtés de l'Allemagne durant la 1 <sup>ère</sup> GM
1923	Aux termes du Traité de Lausanne, la Turquie renonce à toute revendication sur Chypre
1925	Chypre est proclamée colonie de la couronne britannique
1931 – 21 octobre	Premier soulèvement chypriote grec contre la domination britannique; la résidence du Gouverneur général est détruite par le feu et la constitution est révoquée
1950 – 15 et 22 janvier	Plébiscite, organisé par l'Eglise de Chypre, auprès des chrétiens orthodoxes chypriotes grecs sur la question de "l'énosis" (union avec la Grèce); 96 pour cent votent en sa faveur
1950 – 20 octobre	Makarios III, évêque de Kition, est élu archevêque de Chypre





---

## C H R O N O L O G I E

---

1954	La Grèce soulève la question de l'autodétermination de Chypre à l'Assemblée générale de l'ONU
1955 – 1 avril	La lutte armée anticoloniale menée par les Chypriotes grecs commence par le biais de l'organisation EOKA
1956	L'archevêque Makarios est exilé aux Seychelles par la Grande-Bretagne
1957	La Turquie crée l'organisation clandestine chypriote turque TMT dirigée par un officier militaire de Turquie; la TMT intimide la communauté chypriote turque, incite aux troubles intercommunautaires et préconise la partition de Chypre
1959 – 19 février	Chypre obtient son indépendance en vertu des accords négociés à Zurich et à Londres par la Grèce, la Turquie et la Grande-Bretagne
1959 – décembre	L'archevêque Makarios est élu premier Président et le Dr Fazil Kutchuk est élu premier Vice-président de la République de Chypre
1960 – 16 août	Proclamation de la République de Chypre
1963 – 30 novembre	Le président Makarios propose des amendements constitutionnels visant à « supprimer les obstacles au fonctionnement régulier et au développement de l'Etat » qui sont rejetés par la Turquie et les dirigeants chypriotes turcs. L'atmosphère sur l'île devient tendue et explosive
1963 – 21 décembre	Les affrontements intercommunautaires éclatent
1964 – 4 mars	Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 186 dont les dispositions fondamentales ont guidé depuis les actes internationaux concernant Chypre (missions de bons offices du Secrétaire général de l'ONU; création de la force de maintien de la paix de l'ONU à Chypre; réaffirmation de l'indépendance, de la souveraineté et de l'existence de la République de Chypre et du gouvernement chypriote)
1964 – mars-mai	Arrivée de la force de maintien de la paix de l'ONU (UNFICYP) à Chypre
1964 – août	La Turquie lance des attaques aériennes contre Chypre tandis que le président américain conseille à Ankara de ne pas envahir l'île.
1965 – 26 mars	Le Médiateur de l'ONU, Galo Plaza, rejette dans un rapport au Conseil de sécurité la position turque en faveur d'une séparation géographique des communautés chypriotes
1967 – 21 avril	La junte militaire prend le pouvoir en Grèce.
1967 – 15 novembre	Des conflits intercommunautaires éclatent à Chypre et la Turquie se prépare à envahir Chypre ; la crise est dissipée après la médiation des Etats-Unis
1968 – 2 juin	Début des négociations sous l'égide de l'ONU entre les communautés chypriotes grecque et turque
1974 – 15 juillet	Coup d'Etat contre le gouvernement de Chypre fomenté par la junte militaire en Grèce; le président Makarios survit à une attaque contre le Palais présidentiel et s'échappe en un lieu sûr
1974 – 20 juillet	La Turquie lance la première phase de l'invasion de Chypre avec d'importantes forces maritimes et aériennes
1974 – 20 juillet	Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 353 qui « exige la fin immédiate de l'intervention militaire étrangère dans la République de Chypre »
1974 – 23 juillet	Le régime du coup d'Etat s'effondre et l'ordre constitutionnel est rétabli à Chypre
1974 – 14 août	La Turquie lance la deuxième phase de l'invasion militaire de Chypre et occupe 36,2% de son territoire
1974 – 1 novembre	La résolution unanime 3212 de l'Assemblée générale de l'ONU (y compris la voix de la Turquie) demande le retrait des forces étrangères de Chypre, le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République, l'arrêt de l'ingérence dans ses affaires internes et le retour des réfugiés dans leurs foyers dans des conditions de sécurité
1977 – 12 février	Accord en quatre points sur un règlement de la question chypriote conclu entre le président



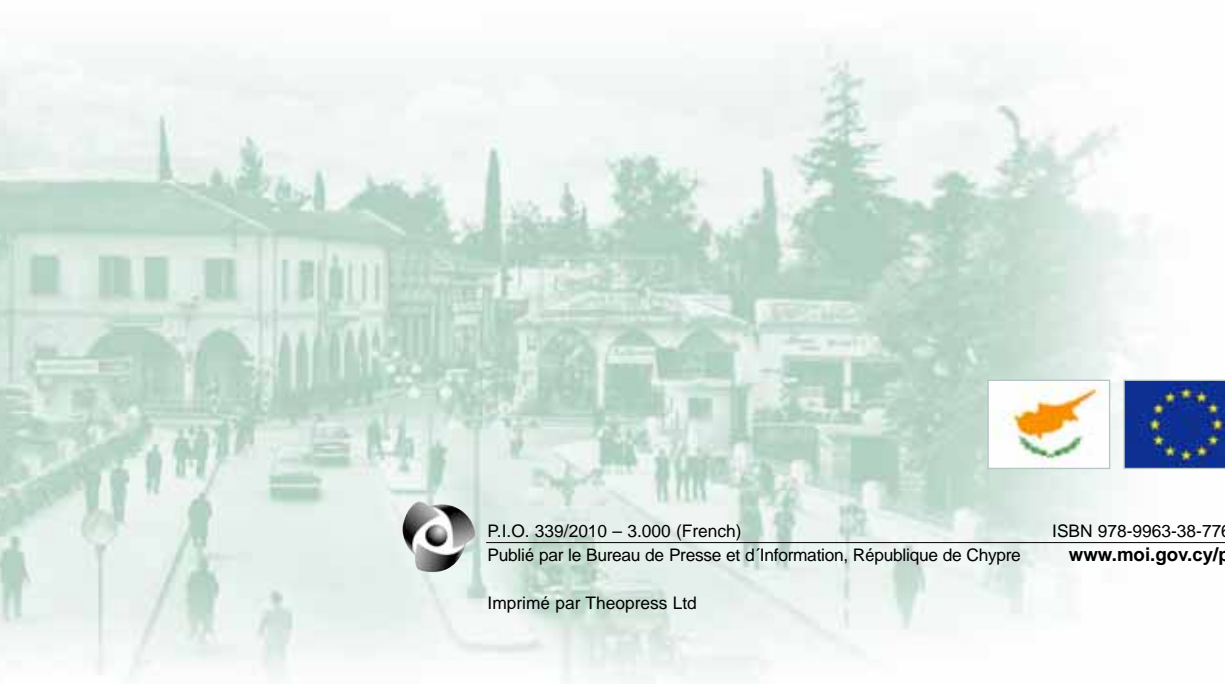
---

## C H R O N O L O G I E

---

	Makarios et le dirigeant chypriote turc Rauf Denktash
1977 – 3 août	Mort du président Makarios, à qui succède M. Spyros Kyprianou
1979 – 19 mai	Accord en dix points sur un règlement de la question chypriote conclu entre le président Kyprianou et le dirigeant chypriote turc Rauf Denktash
1983 – 15 novembre	« Déclaration unilatérale d'indépendance » (DUI) par les dirigeants chypriotes turcs en vue de fonder la « République turque de Chypre du Nord » (« RTCN ») dans le territoire de Chypre occupé par la Turquie
1983 – 18 novembre	Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne la « DUI », la qualifie de juridiquement invalide, demande son retrait et appelle tous les Etats à ne pas la reconnaître et à respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Chypre (Résolution 541/83)
1990 – 4 juillet	Chypre fait acte de candidature pour adhérer à la Communauté économique européenne (CEE)
1992 – 27 avril	Le rapport du Rapporteur du Conseil de l'Europe, Alfons Cuco, sur la structure démographique des communautés chypriotes confirme la colonisation importante des régions occupées du fait de l'arrivée de colons illégaux venus de Turquie
1996 – 18 décembre	La Cour européenne des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe déclare – à la suite d'une requête contre la Turquie introduite par une Chypriote grecque, Titina Loizidou, pour violation de son droit d'accès à ses biens dans la ville de Kyrénia, occupée par la Turquie – que la Turquie est responsable de la violation des droits de l'homme dans la partie de Chypre occupée par la Turquie
1998 – 31 mars	Début des négociations d'adhésion entre Chypre et l'Union européenne (UE)
1999 – 11 décembre	Les conclusions de la présidence du Conseil européen d'Helsinki soulignent que le règlement préalable de la question chypriote n'est pas une condition requise pour l'adhésion de Chypre à l'UE
2001 – 10 mai	La Cour européenne des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe déclare la Turquie coupable de violations massives des droits de l'homme dans les régions de la République qu'elle occupe depuis 1974
2002 – 11 novembre	Le Secrétaire générale de l'ONU, Kofi Annan, soumet un plan pour un règlement global du problème chypriote
2002 – 13 décembre	Le Conseil européen décide à Copenhague d'admettre Chypre comme membre de l'Union européenne le 1 <sup>er</sup> mai 2004
2003 – 16 avril	Chypre signe le Traité d'adhésion à l'UE à Athènes
2003 – 23 avril	Le régime d'occupation turc annonce la levée partielle des restrictions qu'il avait imposées depuis 1974 à la liberté de mouvement à travers la ligne de cessez-le-feu de l'ONU
2004 – 24 avril	Les communautés chypriotes grecque et turque votent sur le Plan Annan: 75,83 pour cent des Chypriotes grecs votent "Non" tandis que 24,17 pour cent votent "Oui"; 64,91 pour cent des Chypriotes turcs votent en faveur du plan, tandis que 35,09 pour cent votent contre ; le Plan Annan échoue et devient nul et non avenue
2004 – 1 mai	Chypre entre officiellement dans l'Union européenne
2006 – 8 juillet	Le président de Chypre et le dirigeant chypriote turc se mettent d'accord sur un ensemble de principes (l'accord du 8 juillet) destiné à guider le processus de paix sur Chypre
2008 – 1 janvier	Chypre adopte l'euro comme monnaie officielle
2008 – 3 septembre	Le président de Chypre et le dirigeant chypriote turc lancent des négociations à part entière sur le problème de Chypre.





P.I.O. 339/2010 – 3.000 (French)

Publié par le Bureau de Presse et d'Information, République de Chypre

ISBN 978-9963-38-776-2

[www.moi.gov.cy/pio](http://www.moi.gov.cy/pio)

Imprimé par Theopress Ltd